

Paris, le 10 décembre 2009

NOTE D'INFORMATION

Groupe de travail du CIEM sur la forme des avis scientifiques WKFORM, Lisbonne du 1^{er} au 3 décembre

Rapporteur: Caroline Gamblin

Le CIEM a organisé un groupe de travail sur le cadre de formulation des avis scientifiques afin d'envisager son évolution, notamment en lien avec les objectifs de rendement maximum durable. Ce groupe de travail était ouvert aux scientifiques, aux représentants de la Commission, des états membres du CIEM, et enfin aux CCR (ONG et professionnels). Le CNPMEM était présent à cette réunion pour représenter le CCR Eaux Occidentales Nord. Le CCR « Petits pélagiques » était représenté également ainsi que l'ONG « Sea at Risk » et le WWF.

Actuellement, les avis sont basés sur le principe de précaution. Les limites B_{lim} , F_{lim} , F_{pa} et B_{pa} ¹ sont utilisées pour rendre les avis sur les stocks où ces points de référence existent.

¹ Quelques rappels préalables (un schéma simplifié est disponible en fin de compte rendu) :

F_{lim} = mortalité par pêche limite au delà de laquelle il y a une très forte probabilité que le stock soit réduit et ne puisse assurer une exploitation durable,

F_{pa} = mortalité par pêche qu'il ne faut pas dépasser pour éviter tous risques de dépasser F_{lim} (en prenant en compte les diverses incertitudes),

B_{lim} = biomasse de géniteurs en dessous de laquelle la capacité reproductrice du stock a de très fortes probabilités d'être réduite (risque d'effondrement),

B_{pa} = biomasse de géniteurs en dessus de laquelle il ne faut pas tomber pour éviter tous risques de tomber en dessous de B_{lim} (en prenant en compte les diverses incertitudes),

*F_{max} = mortalité par pêche permettant d'exploiter au maximum le potentiel de croissance d'une cohorte (compte tenu du diagramme d'exploitation actuel),
Hypothèse implicite: recrutement constant*

$F_{0.1}$ = mortalité par pêche pour laquelle le gain marginal (pour une unité de mortalité) de rendement par recrue est le dixième du gain marginal sur un stock vierge.

Si la biomasse actuelle (B_{act}) est inférieure à B_{pa} , l'avis rendu est alors de prendre des mesures pour que la biomasse se reconstitue le plus rapidement possible (dans l'année suivante) : cela peut conduire à des avis de 0 capture. Si B_{act} est supérieur à B_{pa} , l'avis est de pêcher au niveau de mortalité par pêche F_{pa} . Actuellement, les limites de précaution sont confondues avec les objectifs à atteindre. Le CIEM constate également que très souvent les avis « 0 capture » ne sont pas suivis.

La réunion avait pour objectif principal de discuter de comment intégrer dans les avis les engagements de Johannesburg d'atteindre le Rendement Maximum Durable (RMD ou MSY) pour les différents stocks. Les conclusions de cette réunion devaient être discutées au sein de la réunion ACOM (« *Advisory Committee* ») de la semaine suivante.

Plusieurs questions ont été abordées. Elles ont concerné :

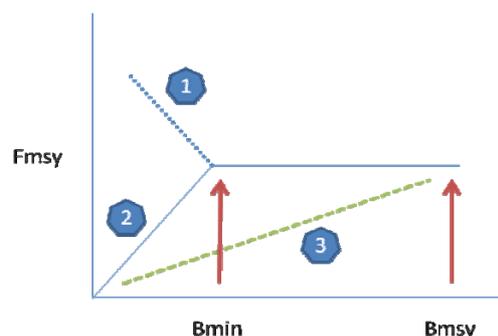
- L'introduction du MSY dans la formulation des avis :

Il a été proposé que l'objectif de mortalité par pêche au MSY soit introduit dans les avis mais que cet objectif soit appliqué dans une approche précautionneuse. Les scientifiques souhaitent ainsi garder des limites de précaution en biomasse comme « indicateur » (B_{pa} ?, B_{lim} ? ou une B_{min} basée sur une fraction de la B_{msy} ?) et ne pas fixer un unique objectif en mortalité par pêche (F_{msy}).

Le F_{msy} sera difficile à estimer pour de nombreux stocks. L'utilisation de modèle mono ou pluri spécifiques peut changer par exemple totalement l'estimation du MSY. Il faudra probablement utiliser des proxy (c'est-à-dire des estimations) : plusieurs possibilités, à étudier au cas par cas seront possibles : $F_{0.1}$, F_{max} , M (la mortalité naturelle). Certains souhaiteraient que des lignes directrices soient données concernant la meilleure estimation du F_{msy} . Il sera très contraignant sachant qu'actuellement l'objectif en F est souvent le F_{pa} .

- Le devenir des limites de précaution dans les avis,

L'idée est de conserver une biomasse limite (B_{min} à déterminer probablement B_{pa}) au dessous de laquelle il faut définir la conduite à tenir : plusieurs options ont été évoquées (cf. schéma ci dessous) :



- baisser progressivement le F (option 1),
- prendre un objectif F plus faible que le F_{msy} (option 2),
- rétablissement de la biomasse à B_{msy} en x nombre d'années (option 3),
- 0 captures....

Le groupe n'a pas émis une position claire sur l'option excepté le fait qu'il s'agissait de raisonner préférentiellement en F soit une préférence pour l'option 1 ou l'option 2.

Concernant l'introduction de la notion du B_{msy} , certains participants ont exprimé leur inquiétude de l'impact négatif que cela pourrait avoir sur les professionnels alors même que les scientifiques ne savent pas réellement estimer cette valeur (elle pourrait être très élevée pour certains stocks). Le B_{msy} resterait donc plus une biomasse indicative pour une situation à viser à long terme.

- L'estimation des points de référence et en particulier du MSY.

Il devrait y avoir des lignes directrices pour les réunions « benchmark » (réunions de compilation des données de différentes sources mises en place depuis 2009 dans le nouveau système d'émission des avis scientifiques du CIEM – les professionnels peuvent y participer). Certains souhaiteraient que des lignes directrices soient données également concernant la meilleure estimation du F_{msy} . Les participants du groupe ont également exprimé le besoin d'avoir des indicateurs sur la qualité des points de référence et plus de transparence sur la façon dont ils ont été obtenus.

Ces points de référence doivent être fixés pour une période de temps définie et révisés si besoin.

- La prise en compte du changement climatique (« regime shift ²») dans la formulation des avis et en particulier les années de référence qu'il faut prendre en compte,

Une des difficultés dans la prise en compte d'un « régime shift » dans les avis, en changeant par exemple les années de référence utilisées dans les modèles (exemple : utiliser uniquement les dix derniers recrutements), est comment évaluer qu'il y ait bien « *regime shift* » et qu'il est pertinent de changer de référence. Par exemple, pour les scientifiques, il est clair que pour le hareng mer du Nord il y a un problème de modèle d'évaluation de la pêche et qu'il faudrait changer la référence. Cela n'est pas le cas pour d'autres espèces où l'on peut observer des problèmes d'évaluation de stock.

² Définition d'un régime shift: réorganisation d'un écosystème d'un état d'équilibre à un autre. Ce phénomène est associé au changement climatique.

Tout le monde semble s'accorder à dire que l'on doit en tenir compte mais ce n'est pas clair encore comment : il est difficile d'établir une procédure systématique.

Pour les scientifiques, l'idéal serait d'avoir des plans de gestion comme à l'ICCAT indiquant les paramètres et non les valeurs chiffrées mais ceci est difficile à accepter par les gestionnaires qui veulent certaines garanties quand ils s'engagent (une certaine visibilité est nécessaire dans les négociations).

- La prise en compte des interactions proie/prédateurs dans la formulation des avis :
(prise en compte d'aspects plus écosystémiques, utilisation des modèles multi espèce)

Certains modèles, où la biomasse de certains poissons est agrégée, sont utilisés par les scientifiques aux Etats Unis mais pas encore par les gestionnaires: ces modèles posent entre autre la question de la valeur différente des espèces au sein d'un même groupe. Les gestionnaires ne se basent pas actuellement sur les avis produits par ce type de modèle. Néanmoins, les TAC multi espèces pourraient être mieux considérés et éventuellement utilisés.

Il serait intéressant de faire des essais de modèles dans un groupe d'expert dédié.

- L'évaluation des plans de gestion dans le nouveau cadre MSY et leur prise en compte dans la formulation des avis (que faire par exemple dans le cas où plusieurs plans de gestion sont proposés pour un même stock),

Tous les plans de gestion à long terme actuels n'ont pas été évalués et, quand ils l'ont été, les critères utilisés étaient l'approche de précaution et non l'atteinte du MSY d'ici 2015. Le CIEM souhaiterait qu'un calendrier soit établi sur les plans et leur évaluation. De plus, le CIEM s'interroge également sur la possibilité d'être plus proactif dans leur formulation.

Dans certains cas, les plans n'ont pas été approuvés par toutes les parties prenantes, ou encore, plusieurs plans sont proposés. Il a été donc proposé que le CIEM, dans ces avis, fasse plusieurs propositions de captures en fonction des plans ou de l'application du nouveau cadre de formulation des avis, de façon à ce que, les gestionnaires, disposent de tous les éléments disponibles pour choisir l'option qu'ils souhaitent mettre en place.

- La fréquence des avis du CIEM (pluriannuel ou annuel),

La Commission a demandé au CIEM pour quels stocks il pourrait être pertinent d'établir des TAC pluriannuels. Le CIEM n'a pas répondu à cette sollicitation.

- Quel cadre pour les stocks pour lesquels on ne dispose pas d'informations suffisantes pour conduire une évaluation de stock analytique?

La Commission a proposé une démarche dans sa politique générale pour les stocks pour lesquels on ne dispose pas d'évaluation. Le CIEM n'a pas étudié la question. Il a été proposé au cours de cette réunion l'instauration d'un groupe de travail sur le sujet avant avril et si possible avant la réunion benchmark « espèces profondes », exemple où l'on dispose de peu de données pour réaliser une évaluation chiffrée par stock.

Conclusions générales :

Les membres du groupe se sont accordés sur la nécessité de mettre en place un processus plus interactif pour la formulation des avis (ce qui n'est pas évident dans le cadre strict du CIEM).

Les conclusions du groupe seront présentées à la réunion du comité d'avis (ACOM) qui décidera de la poursuite du travail sur la formulation des avis.

Enfin, même si l'ACOM décide de modifier le cadre de formulation des avis, il faudra une période de transition.

Schéma de rappel de la signification des différents objectifs

